

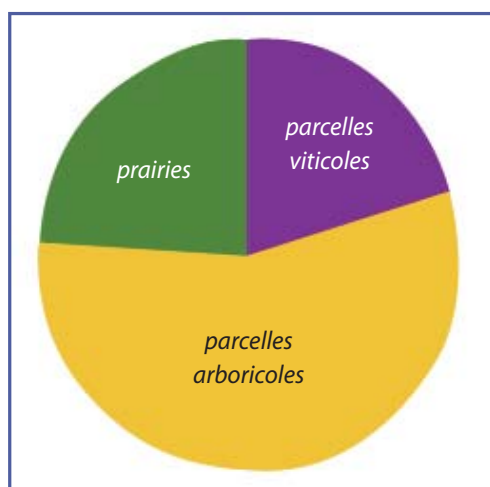
OAB66 : quand la biodiversité rencontre l'agriculture...

L'OAB66, c'est le réseau local d'agriculteurs observateurs de la biodiversité dans leurs parcelles. En 2017, il s'est agrandi.

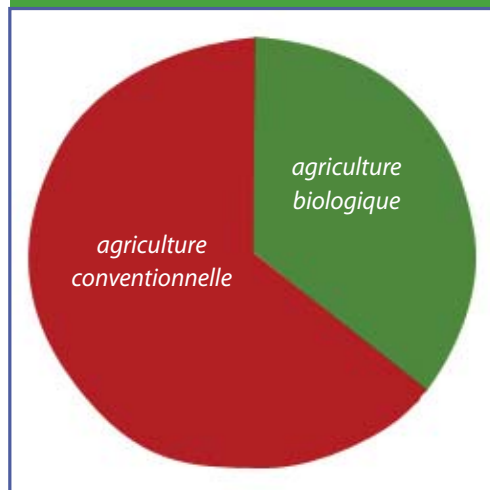
Les observations ont été nombreuses, riches et variées.

Créé en 2016, l'OAB66 regroupait alors des observations sur 11 parcelles réparties sur 5 exploitations.

En 2017, c'est sur 25 parcelles, réparties sur 12 exploitations, qu'elles ont été réa-



Répartition des parcelles de l'OAB66 où la biodiversité est observée



Un flambé (papillon) observé sur une parcelle agricole

lisées, représentant différentes cultures et différentes conduites (voir graphiques).

Début 2017, les nouveaux participants ont suivi une journée de formation afin de familiariser les agriculteurs avec les protocoles d'observation et les espèces à observer.

En 2018, elle sera à nouveau proposée pour les nouveaux agriculteurs qui souhaitent rejoindre l'OAB66. N'hésitez pas à vous faire connaître.

Une analyse des résultats sera réalisée en 2018 afin de mettre en évidence les liens entre pratiques et milieux agricoles et observations.

Une première analyse partielle des résultats a montré que l'agriculture biologique est favorable aux abeilles et papillons, mais pas aux vers de terre.

En 2017...

- > 373 vers de terre
 - > 182 loges de nichoirs à abeilles occupées
 - > 636 mollusques et invertébrés
 - > 254 papillons
- ... ont été observés dans les parcelles agricoles de l'OAB66.



Tous ces résultats ont été collectés mi-décembre 2017 et sont donc tous frais.

En 2018 sera commencée l'analyse de ces données en fonction des pratiques agricoles (phyto, ferti, travail du sol, enherbement de l'inter-rang...), mais aussi en fonction de l'environnement des parcelles (milieux limitrophes, présence d'éléments naturels, mosaïque agricole...) qui sont autant d'éléments qui peuvent être favorables ou non à la biodiversité.

Pour faire ces liens, les observations doivent continuer. Plus il y a d'observations, plus les analyses seront pertinentes.

De 2015 à 2017, le développement de l'OAB66 a bénéficié des soutiens financiers du Département, de la Région et du CASDAR.

L'OAB en quelques mots...

C'est un programme scientifique piloté par le Muséum National d'Histoire Naturelle. 4 protocoles sont proposés pour dénombrer et identifier les vers de terre, mollusques et invertébrés, abeilles solitaires et les papillons. Les participants en choisissent un ou plusieurs qu'ils mettent en place et suivent sur une ou plusieurs parcelles de leur exploitation. Les agriculteurs observent, notent et transmettent leurs résultats par internet...

Qui peut participer ?

Tout agriculteur, quelles que soient ses cultures (viticulture, arboriculture, élevage, maraîchage...), quelles que soient ses pratiques (conventionnel, agriculture biologique). Si vous avez déjà modifié certaines de vos pratiques ou souhaitez les modifier (réduction d'intrants, enherbement...) et que vous souhaitez observer l'incidence sur la biodiversité, votre participation à l'OAB pourra être enrichissante pour vous et les réseaux.

L'OAB c'est des observations dans...

... 377 exploitations et 516 parcelles en France.

Pourquoi un OAB dans les Pyrénées-Orientales ?

- > pour mieux connaître la biodiversité sauvage en milieu agricole en l'enrichissant localement ;
- > pour contribuer à un programme de recherche national en l'enrichissant en données locales ;
- > pour échanger au sein d'un réseau.

Quels intérêts ?

- > identifier les pratiques agricoles favorables à la biodiversité et donner des préconisations ;
- > bénéficier des outils de suivi nationaux ;

> confronter ses résultats aux références nationales.

Si vous souhaitez rejoindre le réseau OAB66 en 2018, contactez Estelle GORIUS, service Eau-Environnement au 04 68 35 97 67 / 06 84 25 51 81 - e.gorius@pyrenees-orientales.chambagri.fr...

Tout savoir sur l'OAB66... <http://www.pyrenees-orientales.chambagri.fr/agriculture-durable/agronomie-environnement.html>